

N° 17

JUIN
2011

PARCOURS

JOURNAL INTERNE D'IGRETEC

IGRETEC ET SES ASSOCIÉS

Une relation simplifiée pour une meilleure efficacité !

IGRETEC



Services énergétiques

Extension de la
station d'épuration

E-commerce



DANS CE NUMÉRO...

- 3** L'AÉROPOLE, UN SUCCÈS QUI NE FLÉCHIT PAS !
LES MATINALES D'IGRETEC
- 4** TRAVAILLER EN DIRECT AVEC IGRETEC ? C'EST POSSIBLE GRÂCE À LA RELATION IN HOUSE
- 6** UN NOUVEAU MÉTIER DURABLE
- 7** CLAP SUR L'AUDIOVISUEL
10 MILES : NOS COLLÈGUES AU RENDEZ-VOUS !
- 8** UNE EXTENSION ATTENDUE !
- 9** ADOPTEZ LA BONNE « TAC TIC »
- 10** ACQUISITION D'UNE MACHINE D'ENTRETIEN « GREEN TECH »
AMÉLIORATION DE NOTRE GESTION PAR DOSSIER
- 11** BSCA : 20 ANS, ÇA SE FÊTE !
L'AÉROPOLE SOUS LE FEU DES PROJECTEURS
- 12** PERSONNEL EN MOUVEMENT

ÉDITO

I G R E T E C



« Demain ne sera pas comme hier. Il dépendra de nous. Il est moins à découvrir qu'à inventer. »

Gaston Berger

Le début de l'année 2011 a vu naître une véritable révolution dans les relations qu'entretient Igretec avec ses communes affiliées. En effet, depuis l'Assemblée Générale extraordinaire du 24 janvier, un associé de l'intercommunale peut établir en direct un contrat avec Igretec sans passer par la voie des marchés publics grâce à la nouvelle relation In House. Cette innovation donne de nouvelles perspectives de développement pour notre intercommunale. En effet, surfant sur cette vague, un nouveau métier énergétique a vu le jour. Sa première mission sera de promouvoir et de financer des mesures d'efficacité énergétique du patrimoine immobilier des villes et communes du secteur 3. Un véritable défi ! Il devra également mettre en œuvre des unités de production d'énergie renouvelable sur les Parcs d'Activités Économiques existants et futurs. Là aussi le travail ne manque pas puisque les travaux des 2 nouveaux Parcs : Charleroi-Serna et Charleroi-Airport vont bon train et pourront accueillir les premières entreprises début 2012.

2011 est aussi l'occasion de fêter un anniversaire. Cette année, BSCA, la société qui gère l'aéroport de Charleroi, fête ses 20 ans d'existence. L'occasion de rappeler le rôle crucial joué par notre intercommunale dans le développement d'une des plus belles réussites régionales de ces dernières années.

Enfin, nos collègues de la station d'épuration de Montignies-sur-Sambre ont certainement vu 2011 arriver avec soulagement. 2 nouveaux bâtiments permettront aux membres du personnel d'exercer leurs métiers dans des conditions plus agréables qu'auparavant.

Bonne lecture, bon PARCOURS.

Rédaction :

Merci à tous ceux qui nous ont aidés à réunir nos informations.

Éditeur Responsable :

Marc DEBOIS,
Boulevard Mayence, 1 - t Charleroi

**Conception graphique,
mise en page et impression :**
MWP COMMUNICATION SPRL

Crédits Photographiques :
IGRETEC - TUCRAIL

Une idée, un avis, un commentaire ?
Contactez Julien FANJEL



L'AÉROPOLE, UN SUCCÈS QUI NE FLÉCHIT PAS !



Le bâtiment Saint-Exupéry s'élève à côté de la Maison de l'Industrie.

Voilà déjà plusieurs mois que les grues ont à nouveau envahi les terrains encore vierges de l'Aéropole de Charleroi.

DE LA GASTRONOMIE À SHANGHAI

Des Midis du Management « gastronomique » avec un détour par Shanghai, le tout orchestré par Marc Aurèle pour une Dream Team hors du commun avec une assistance globale de 510 Midis Managers : explications !

En novembre 2010, l'Animation Économique - Tourisme abordait avec Alain Goudsmet le concept de la Dream Team basé sur le postulat qu'aucun individu n'est parfait mais qu'une équipe peut l'être.

Pour clôturer 2010, les Midis du Management accueilleraient, à l'IPG, Pierre Gurdjian venu tracer un parallélisme entre les Grands Empereurs et les Leaders actuels avec comme symbole Marc Aurèle.

Ensuite et pour bien démarrer l'année 2011, la parole était cédée à Vincent Gardinal et Michel De Muynck du Prieuré Saint-Géry mettant au menu l'accord parfait entre Gastronomie et Management, deux termes devenus parfaitement indissociables.

Enfin, le 25 mars, les Midis du Management, organisés pour l'occasion à la Distillerie de Bièrcée en collaboration avec Monsieur Paul Furlan, Ministre wallon en charge du tourisme, retraçait l'expérience de la conception, réalisation et exécution du pavillon Belgo-Européen à l'Exposition Universelle de Shanghai. Sylvie Irzi partageait avec l'assistance son expérience dans la réalisation de ce projet porté par des Managers pour des Managers.

NON LOIN DE L'ENTRÉE dite « Caterpillar », la société **Viridaxis** est en train de construire un bâtiment flambant neuf qui accueillera ses activités de pointe dans les prochains mois.

Chaque année, cette PME révolutionnaire développe, produit et commercialise des millions d'insectes, véritables substituts aux insecticides toxiques.

Non loin de là, la construction du **Biopark Incubator 2** va bon train. Ce nouvel incubateur

accueillera de nouvelles spin-offs issues de la recherche en biotechnologies ainsi que le Centre de Thérapie Cellulaire.

Enfin, le bâtiment de bureaux **Saint-Exupéry**, érigé par Igretec, ouvrira ses portes au premier trimestre 2012. Les espaces qui seront disponibles pour les petites, moyennes et grandes entreprises sont d'ores et déjà loués. La construction du Saint-Exupéry 2 débutera sous peu. Du travail en perspective pour l'équipe de Dimitri Dubuisson.

LES MATINALES D'IGRETEC 250 PARTICIPANTS : RÉCAP' !



Depuis la dernière parution du Parcours, ce sont également 4 séances des Matinales qui ont été organisées :

- le 26/10 sur les réseaux sociaux ;
- le 24/11 une séance spéciale « Focus Environnement » sur l'eau en collaboration avec le cabinet de Monsieur EYENGA ;
- le 25/02 sur les incitants, primes et projets du service TIC d'IGRETEC ;
- le 07/04, la Chine était en point de mire avec l'accueil des représentants officiels de la ville de Wuhan en Chine et du Wuhan Eastlake International Business Incubator.

TRAVAILLER EN DIRECT AVEC IGRETEC ?

C'est possible grâce à la relation *In House*

Jusqu'en 1996, les communes associées à IGRETEC peuvent travailler en direct avec l'intercommunale pour l'exécution de missions

Dans les pays fondateurs de l'Europe, les relations contractuelles entre les communes et leurs intercommunales ont longtemps échappé à l'application de la réglementation relative aux marchés publics. Ainsi, en Belgique, l'article 162, dernier alinéa de la Constitution consacre le droit pour plusieurs communes de s'entendre ou de s'associer.

Sur cette base, les communes et leur intercommunale ont longtemps été autorisées, par les textes, à conclure, entre elles, des conventions, sans mise en œuvre de marchés publics : par la loi du 1^{er} mars 1922, par la loi du 22 décembre 1986 et par le décret du 5 décembre 1996.

En juillet 2006, fin de cette possibilité.

Ces dernières années, la jurisprudence de la Cour de Justice de l'Union Européenne a amené le législateur wallon à supprimer la faculté pour une commune de travailler directement avec son intercommunale et ce, par le Décret du 19 juillet 2006. Divers arrêts de la Cour de Justice de l'Union Européenne ont consacré le principe selon lequel « les contrats entre personnes de droit public sont en principe soumis à la réglementation des marchés publics ».

Cependant, la Cour de Justice Européenne reconnaît qu'une mise en concurrence n'est pas obligatoire pour autant que l'intercommunale réponde aux exigences suivantes :

1. ses associés doivent pouvoir influencer sur les décisions de l'intercommunale ;
2. elle ne peut avoir aucun associé privé dans son capital ;
3. elle doit réaliser l'essentiel de son activité avec la ou les autorités publiques qui la détiennent ;
4. ses tarifs doivent être approuvés en Assemblée Générale des Associés.

En 2006, IGRETEC ne répond pas aux 3 derniers critères.



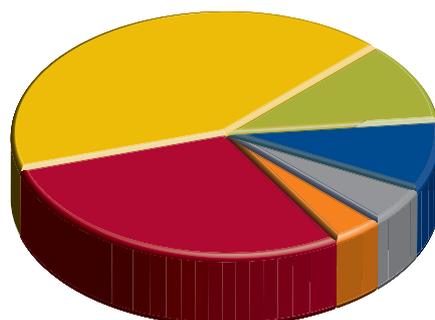
Devant se soumettre à la concurrence, IGRETEC s'organise. Un Comité des Offres est créé qui examine, chaque semaine, les demandes d'offre de service publiées au B.A. et au J.O.U.E. par les Pouvoirs Adjudicateurs tiers. Ce même Comité des Offres décide à quelles demandes d'offre IGRETEC répond et en fixe les éléments essentiels. IGRETEC maintient son taux d'activité en remportant une moyenne de 30 % des marchés auxquels elle répond :

SITUATION GÉNÉRALE 2010

Pour un total de **142 offres et candidatures** déposées

	Offres en préparations	0	0 %
	Cand./Offres déposées sans nouvelles	16	11 %
	Marchés annulés	13	9 %
	Candidatures acceptées	7	5 %
	Candidatures refusées	6	4 %
	Offres acceptées	41	29 %
	Offres refusées	59	42 %

142 offres **100,00 %**



Techniques spéciales, Surveillance des travaux, Urbanisme et environnement, Études et conseils en TIC, Contrôle moteurs et recensement, Expertises énergétiques et Juridique (marchés publics). Désormais, IGRETEC est « in house » avec ses associés.

Quels sont les avantages, pour l'associé, de la désignation directe d'IGRETEC ?

En une seule séance, le conseil communal approuve la convention et désigne IGRETEC.

- Pas de cahier spécial des charges à élaborer.
- Pas de délai de publication d'un avis de marché
- Pas d'analyse des offres.
- Pas de séance supplémentaire pour désigner l'adjudicataire du marché.

Il ne s'agit pas d'un marché public.

- La tutelle générale sur les marchés publics visée à l'article L3122-2 du CDLD ne s'exerce pas sur la délibération de désignation d'IGRETEC ni sur le contrat.
- La décision de l'associé fait démarrer les études.

Par contre, le ou les marché(s) de travaux consécutifs aux études étant soumis à concurrence, IGRETEC veille à ce que tous les documents utiles soient soumis au Conseil Communal pour approbation des éléments du marché et ensuite désignation de l'adjudicataire.

Le Conseil Communal de Charleroi, en sa séance du 28 mars 2011, a décidé de recourir aux services d'I.G.R.E.T.E.C. dans le cadre des métiers ci-dessus décrits, a approuvé nos fiches de tarification et les conditions générales de nos conventions-types.

Le Communal a approuvé une première liste 2011 de 36 missions d'études à confier à I.G.R.E.T.E.C., par le Collège Communal.

En même temps, IGRETEC se met en conformité avec la jurisprudence européenne de manière à permettre aux communes qui le souhaitent de la désigner bureau d'études sans mise en concurrence préalable.

Les communes associées à IGRETEC peuvent, à nouveau, ne pas la mettre en concurrence pour l'exécution de missions

L'Assemblée Générale du 29 juin 2007 convertit IGRETEC en Intercommunale Pure. Le critère 2 est donc rempli.

Jusqu'en novembre 2010, IGRETEC ne réalise pas l'essentiel de son activité avec les autorités publiques qui la détiennent. En effet, une partie importante de son activité, celle réalisée, en qualité d'Organisme d'Assainissement Agréé, avec la SPGE qui n'était pas un de ses associés, empêche IGRETEC de remplir ce 3e critère du « In house ». Sollicitée par IGRETEC, la SPGE décide, au cours de son Conseil d'Administration du 29 octobre 2010, d'entrer dans le capital d'IGRETEC.

Le critère 3 est donc rempli.

Enfin, le 4e critère est rempli à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 janvier 2011 qui approuve les tarifs des métiers suivants : Assistance à la maîtrise d'ouvrage, Bâtiments, Voirie et égouttage, Coordination sécurité santé projet et chantier, Distribution d'eau, Architecture, Stabilité,



UN NOUVEAU MÉTIER DURABLE

C'est LA nouveauté de l'année 2011 : Le service récemment renommé « Participations et Services énergétiques » accueille désormais un nouveau métier. Un nouveau département « Gestion des Services Énergétiques » renforcera les compétences de notre intercommunale en matière de gestion énergétique. Notre collègue Nelly Coquereau en est le chef de département. Coup de projecteur sur ce nouveau métier.

LA MISSION DU DÉPARTEMENT s'inscrit dans la stratégie « Europe 2020 » pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Pour ce faire, IGRETEC a décidé de se doter de deux nouvelles compétences stratégiques :

- l'efficacité énergétique ;
- la promotion d'unités de production d'énergie renouvelable.

Ces nouvelles compétences mêlent ingénierie financière à la technique, désormais indissociables dans le domaine de l'énergie et constituent les moyens les plus rentables pour renforcer l'indépendance énergétique et diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

La première mission du département est de promouvoir et de financer des mesures d'efficacité énergétique du patrimoine immobilier des villes et communes du secteur 3

« Concrètement, IGRETEC va déterminer, mettre en œuvre et financer des solutions assurant des **économies d'énergie** dans les bâtiments communaux. Les communes possèdent généralement des moyens financiers et humains limités pour entamer de telles démarches. IGRETEC offre ainsi un nouveau service aux communes qui, outre un intérêt financier indiscutable, les aidera à rencontrer les exigences européennes en matière de maîtrise des consommations énergétiques. »

La commission européenne vient d'arrêter le 8 mars dernier son plan 2011 pour l'efficacité énergétique qui vise à mettre les bouchées doubles pour réaliser les objectifs 2020 de l'UE (les 3 x 20 : 20 % d'énergie renouvelable, 20 % de réduction des gaz à effet de serre et 20 % de réduction des consommations). Le secteur public est tenu de montrer l'exemple en orientant ses dépenses vers des produits et services économes en énergie et notamment en accélérant le taux de rénovation de son patrimoine immobilier qui devra atteindre le meilleur niveau de performance énergétique. IGRETEC va accompagner les communes dans ce processus afin



de ne pas rater le rendez-vous de 2020. Cette mission s'échelonne sur plusieurs étapes. « Tout d'abord, nous allons faire le cadastre du millier de bâtiments communaux en exploitant les bases de données élaborées par le département de Didier Renquet pour la Centrale d'achat d'énergie. Ensuite, avec l'aide du service de Xavier Berto, nous réaliserons des audits énergétiques sur les immeubles les plus énergivores. Puis, notre service déterminera les interventions prioritaires, chiffrera le coût des différentes mesures applicables (remplacement de la chaudière, relighting, isolation, mise en place de panneaux photovoltaïques, etc.), estimera les économies d'énergie et le retour sur investissement. Les études et les marchés de travaux seront élaborés par notre bureau d'études. Ce qui viendra compléter le carnet de commande de ces métiers ».

Le principe est de rembourser les investissements par les économies d'énergie générées, ce qui

Communes affiliées au secteur 3



L'installation d'unités de production d'énergie sur la zone dite « Grandchamps » de l'Ecopole est un exemple d'investissement qui pourrait être financé par IGRETEC.

permettra de reconstituer l'enveloppe de 75 000 000 € que le conseil d'administration a décidé de consacrer à ces projets. Enfin, il est important de signaler que le budget communal bénéficiera de dix pourcent des économies générées par les investissements d'efficacité énergétique financés par ce programme.

La mise en œuvre d'unité de production d'énergie renouvelable sur les Parcs d'Activités Économiques existants et futurs.

Comment? « Nous n'allons pas attendre que des promoteurs frappent à la porte d'IGRETEC, mais nous allons initier des marchés de promotion afin de stimuler les investissements sur notre territoire. Les investissements seront financés par des sociétés à créer qui seront chargées de l'étude, de l'exécution et du financement des projets, dont les parts de capital seront réparties entre le promoteur et IGRETEC. » Pour mener à bien ces projets, il s'agit donc de créer un partenariat avec des entreprises privées. Un premier marché de promotion sera très prochainement lancé qui concernera la mise en œuvre d'un parc de production photovoltaïque.



BIENTÔT 2 NOUVEAUX PARCS !

Les travaux d'aménagement des 2 nouveaux parcs d'activités économiques de Charleroi-Serna et Charleroi-Airport sont en bonne voie.

D'une superficie totale de 60 hectares, ils permettront dans les prochains mois d'accueillir de nouvelles entreprises. La fin du chantier du PAE de Charleroi-Serna est prévue pour le mois de **décembre 2011** avec une mise à disposition des terrains lors du **1er trimestre 2012** tandis que pour le PAE de Charleroi-Airport, les travaux devraient se clôturer en **juin 2012** pour une mise à disposition des surfaces foncières durant le **second semestre 2012**.



CLAP SUR L'AUDIOVISUEL

Séance d'information sectorielle : « Clap sur l'audiovisuel » devant les 650 personnes présentes

C'EST UNE SÉANCE D'INFORMATION sectorielle baptisée « Clap sur l'audiovisuel » organisée le 22 février 2011 au Cinépointcom de Charleroi, par le Département Animation Économique – Tourisme en collaboration avec les Éditions Dupuis, Carsid et Aperam.

L'objectif de cette séance d'information inédite et originale était de profiter de la sortie du film exceptionnel et très médiatisé Largo Winch II, tourné à Charleroi, pour communiquer sur l'ensemble des actions que le Département mène en faveur du secteur audiovisuel. Que ce soit en matière de sensibilisation et d'information vers les PME, d'accompagnement de projets personnalisés, de création et d'animation de réseaux locaux, sa mission est de donner l'impulsion et de susciter des synergies entre les différents opérateurs.

Sur une même soirée, tous les opérateurs de l'audiovisuel impliqués dans des projets communs et les entreprises de la région de Charleroi et du Sud-Hainaut furent rassemblés.

La soirée a débuté par la présentation des structures audiovisuelles existantes sur la zone d'IGRETEC. Sous la présidence de Philippe Reynaert, journaliste influent dans le milieu cinématographique, les spectateurs ont pu recueillir les impressions

d'un acteur marquant du film : Nicolas Vaude alias Gauthier. Ils ont aussi apprécié le témoignage des sociétés Carsid et Aperam qui ont accueilli sur leur site le tournage du film. Enfin, un Making-of de Largo Winch II à Charleroi a été diffusé, pour le plus grand plaisir de tous.

La séance d'information sectorielle : « Clap sur l'audiovisuel » s'est clôturée par un cocktail d'inauguration où les sociétés ont pu échanger et créer des liens pour aboutir à de nouvelles collaborations!

Le SPW a d'ailleurs mis cet événement en exergue comme exemple original d'action menée en faveur des entreprises dans le cadre du FEDER.

Toutes les photos, vidéo, résumés et présentations sont, comme à l'habitude, disponibles sur notre blog www.animationeconomie.be.



10 MILES : NOS COLLÈGUES AU RENDEZ-VOUS !

Le 13 mars dernier, une vingtaine de nos collègues ont foulé le bitume des rues carolorégiennes à l'occasion de la 27^e édition des 10 Miles.

PARCOURANT AU CHOIX 5 ou 10 miles sous les couleurs d'IGRETEC, tous ont rallié la ligne d'arrivée. Saluons la performance collective mais surtout la participation d'un nombre de plus en plus important de membres de l'intercommunale à cette manifestation bien ancrée dans la tradition carolo.

Malgré le temps couvert et les quelques gouttes de pluie, l'ambiance était au beau fixe. D'un avis unanime, tous ont passé un agréable après-midi. Ce type d'événement permet de renforcer les liens entre les membres du personnel mais également l'esprit d'équipe. En effet, participer aux

10 miles ça se prépare. De nombreux entraînements collectifs ont donc été prévus durant les mois précédents la course.

Cela a permis, le jour J, aux coureurs plus expérimentés de tirer les novices vers le haut et de les encourager à terminer la course alors que les derniers kilomètres se faisaient cruellement sentir dans les jambes.

Grâce au système de chronométrage, chacun a pu mesurer son temps de parcours et pourra, pourquoi pas, essayer de l'améliorer lors de l'édition 2012. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine. A vos baskets !



UNE EXTENSION ATTENDUE !

C'est non sans un certain soulagement que le personnel de l'Exploitation, basée au siège de Montignies-sur-Sambre, a pris possession des 2 nouveaux bâtiments.

CES NOUVELLES INFRASTRUCTURES SIGNENT la fin des conteneurs sanitaires placés sur le parking. En outre, les bureaux techniques seront relocalisés et permettront aux membres du personnel d'exercer leurs métiers dans des conditions bien plus agréables qu'auparavant.

L'extension va accueillir, également, l'ensemble de l'équipe du département « Gestion Technique Administrative et Patrimoniale » de Michel Bertinchamps et permettra de poursuivre les engagements de personnel mis en suspend par le manque de place. L'agencement des bureaux a été pensé pour correspondre au mieux aux logiques fonctionnelles des équipes et ainsi gagner en cohérence.

Cette nouvelle bâtisse comprendra une partie dédiée au stockage ainsi qu'une extension du magasin et du garage pour les véhicules. Les maîtres mots sont : clarté et fonctionnalité !

Il faut également souligner qu'**une partie du chauffage est assurée par les calories des eaux traitées** de la station d'épuration, un beau challenge pour un site certifié ISO 14001 enregistré EMAS ! Cette extension est le fruit d'un travail qui a, à nouveau, mis en valeur la transversalité des compétences d'IGRETEC et la parfaite collaboration entre le service « Etudes immobilières » de Xavier Berto, le service « Ingénierie et Suivi d'Exécution » d'Olivier Liénard qui entretemps est devenu Directeur



de l' « Exploitation des Ouvrages d'Épuration et de Démargement », le service « Technologies de l'Information et de la Communication » de Serge Gillet et le service « Exploitation des ouvrages d'épuration » de Sandrine Moulin.



ADOPTÉZ LA BONNE «TAC TIC»!

« L'e-commerce, adoptez la bonne tactiC » s'est tenu le 17 mars dernier au Point Centre. Une centaine de participants ont saisi l'opportunité de cette conférence pour s'informer et partager leurs expériences.

ORGANISÉ PAR LE SERVICE TIC, en collaboration avec l'AWT (Agence Wallonne des Telecoms) et le Centre de Compétences TechnofuturTIC, ce séminaire avait pour objectif de stimuler l'e-entrepreneuriat auprès des e-patrons en devenir, mais aussi auprès des entreprises à la recherche de nouveaux marchés. Grâce aux témoignages de 5 entrepreneurs qui ont lancé leur plateforme de vente en ligne (de taille, de secteur d'activité et de marché très différents), les thèmes majeurs de l'e-commerce y ont été concrètement abordés.

C'est ainsi que nous avons pu faire la connaissance de :

- **David Hachez**, Co-fondateur de **Raz*War.com**, un démarrage spectaculaire pour cette nouvelle façon de vendre des rasoirs.
- **Marie-Laurence Lefebure**, fondatrice de **9bulles.be**, site spécialisé dans la vente en ligne de vêtements pour femmes enceintes.

- **Michael Hulet & Vincenzo Ruggiero**, créateurs de **lapatate.be**, un site internet de vente de T-shirts humoristiques personnalisés ayant rencontré un franc succès grâce à l'application de bonnes recettes e-marketing.
- **Sébastien Doyen**, co-fondateur de **Teatower.com**, un site e-commerce qui ravit les amateurs de thé en leur offrant une très large gamme de thé.

À partir des différents scénarii propres à chacun, nos invités ont débattu autour de leurs visions, les problèmes rencontrés, les opportunités, les stratégies suivies, les pièges qu'ils ont dû éviter... et témoigné de leur Success Story.

Outre ces entrepreneurs, des opérateurs de terrain, des organismes publics, des consultants agréés par la Région Wallonne en e-business & des agences web signataires de la Charte e-TIC étaient présents pour répondre aux questions des participants de manière individuelle au cours



d'un espace rencontre qui a clôturé cette matinée « e-commerce ».

Un véritable partage d'expériences et de projets de manière neutre et conviviale, avec en toile de fond la présentation de quelques initiatives pilotes d'IGRETEC!

NOTRE LABORATOIRE À LA POINTE!

Notre laboratoire agréé a participé au mois de janvier à un test interlaboratoires organisé par l'Association Générale des Laboratoires d'Analyse de l'Environnement. Ce test a été réalisé en parallèle dans 143 laboratoires de 22 pays différents.

Les résultats obtenus sur les paramètres réalisés quotidiennement ainsi que sur des paramètres plus spécifiques sont extrêmement positifs.

Ils mettent en avant la qualité du travail effectué par cette équipe (Willy Schepens, Daniel Vande Moortele, Giuseppe Fiore) coordonnée par Florence Deschamps.





ACQUISITION D'UNE MACHINE D'ENTRETIEN « GREEN TECH »

NOTRE ÉQUIPE D'HORTICULTEURS DU Département de Gestion immobilière est chargée de l'entretien des PAE. Cela représente une surface de 160,710 m² traitée quatre fois par an contre le désherbage. Actuellement, celui-ci est réalisé au moyen de pesticides dont le coût ne fait que croître avec la multiplication des taxes liées à l'environnement. L'UE impose donc à la Belgique de mettre en place, pour 2012 au plus tard, un plan d'actions de réduction des pesticides. Pour ce faire, l'ASBL ADALIA, soutenue par le Ministère wallon de l'Environnement, de

l'Aménagement du territoire et de la Mobilité, propose aux professionnels son aide pour trouver des solutions alternatives. Soucieux du respect de l'environnement et de l'utilisation de technologies vertes, IGRETEC a décidé de s'équiper d'une toute nouvelle machine permettant le traitement des mauvaises herbes grâce à la combinaison d'un désherbeur à air chaud et d'une balayeuse mécanique. À l'heure actuelle, IGRETEC est le deuxième utilisateur de cette machine en Wallonie. Nous renforçons de la sorte notre position à la pointe du progrès à travers nos différents services.

AMÉLIORATION DE NOTRE GESTION PAR DOSSIER

DEPUIS PRÈS D'UN AN, IGRETEC travaille à l'acquisition d'un nouvel outil de gestion par dossier.

Le logiciel sera principalement destiné aux gestionnaires de dossier. Il comprendra une planification des dossiers ainsi qu'une mise en ligne d'un reporting complet et instantané. Il sera également alimenté par d'autres modules satellitaires dédiés à la gestion des offres, de la clientèle, des ressources humaines, des notes de frais, de la facturation... en parallèle de nos dispositifs actuels tel que Wintime, Top Account, 3P, etc.

Aucun ré-encodage ne sera nécessaire. En effet, toutes nos informations seront directement injectées dans les nouvelles bases de données.

La facilité d'utilisation sera également mise en avant afin que chaque collaborateur puisse y avoir accès de manière simple et conviviale.

Notre objectif est la mise en exploitation de cette application au 1^{er} janvier 2012.

Plus d'informations dans votre prochain numéro de Parcours, la procédure d'attribution du marché étant en cours.



BON VENT !

Après respectivement 37 et 41 ans de carrière au sein d'IGRETEC, Daniel Vanderelst et Sylvain Boulanger ont pris leur retraite à quelques mois d'intervalles. L'occasion pour nous de les saluer.

Difficile de résumer autant d'années en quelques lignes. Voici un bref aperçu de leurs carrières.

Chez IGRETEC, Daniel s'occupa de l'étude d'implantation des stations de métro et suivi le dossier du TAU (Transport Automatisé Urbain) à Jumet ainsi que de la plate-forme multimodale à Chatelet.



Il participa également à plusieurs dossiers importants du développement économique de Charleroi.

De nombreux voyages à l'étranger seront effectués notamment au Maroc où sa collaboration pour la construction et la rénovation de nombreuses stations d'épurations fût reconnue.

Son diplôme d'Urbaniste lui permis de mettre en place des bassins d'orage naturalistes comme à l'Aéropole.

Grand connaisseur de l'eau et de ses métiers, il dirigea la Direction de « l'Eau et l'Environnement » de 2005 à 2009.

Sylvain fit ses premières armes avec l'étude des Parc d'Activités Economiques. Par la suite, il s'occupa de la gestion de la construction et du suivi du chantier de notre siège à Mayence. A la base de la création du bureau d'Antoing, mis sur pied pour gérer



le passage du TGV Bruxelles-Paris, il réalisa plusieurs études d'incidences, d'égouttages, etc. pour les communes traversées.

Par la suite, il devint chef de département « distribution d'eau » et se chargea de la réalisation d'études de dégâts miniers pour la SWDE et la Région Wallonne.

Lorsque Daniel Vanderelst devint directeur, il fut promu chef de service « route, égouttage et distribution d'eau ».

Nous leur souhaitons à tous les deux une longue et paisible retraite bien méritée.

20 ANS, ÇA SE FÊTE!



En l'espace d'une vingtaine d'années, l'Aéroport de Charleroi est devenu le 2^e aéroport national avec près de 100 destinations réparties dans plus de 20 pays et avec plus de 5 millions de passagers.



NOTRE INTERCOMMUNALE A JOUÉ un rôle stratégique dans l'origine de son développement et n'a jamais cessé d'apporter sa contribution dans l'une des plus belles réussites régionales de ces 20 dernières années.

En 1989, Igretec finance une étude approfondie sur les perspectives de développement d'un aéroport à Charleroi. Suite aux conclusions de celle-ci, les Forces Vives décident de suivre ce pari un peu

fou et Igretec engage le 1^{er} directeur. Sous son impulsion, l'intercommunale rebaptisera la SPAC (Société de Promotion de l'Aéroport de Charleroi) en BSCA (Brussels South Charleroi Airport), lui confèrera son identité graphique (qui est encore aujourd'hui le logo de l'Aéroport) et réalisera un Plan Masse de développement du pôle « Aéroport/ Aéroropole ». Qui aurait pu imaginer qu'il s'agissait là des premières esquisses d'un concept qui

deviendrait, 20 ans plus tard, un véritable succès! Par la suite, Igretec contribuera à l'ascension fulgurante de l'Aéroport grâce, notamment, à l'expertise du Bureau d'Études qui réalise, encore aujourd'hui, d'importants travaux pour le compte de BSCA. Bref, vous l'aurez remarqué, la réussite de l'Aéroport de Charleroi fait incontestablement partie des réalisations dont notre intercommunale peut être fière!

L'AÉROPOLE SOUS LE FEU DES PROJECTEURS



Un film de présentation de l'Aéroropole vient d'être réalisé. L'occasion d'expliquer en détail le concept du parc scientifique et technologique.

EDITÉ EN 3 LANGUES (français, néerlandais et anglais), le DVD se veut avant tout didactique en intégrant les différentes composantes du développement du parc. « Il permet également de combler un vide lorsque nous devons présenter le Parc à des visiteurs. » confie N. Czerniatynski. Il n'est en effet pas toujours aisé d'emmener des délégations dans les différentes entreprises. Deux versions ont été produites. La première d'une durée d'1min50 est destinée à un usage plus promotionnel lorsque nous nous rendons sur des salons par exemple. La seconde

version d'une durée de 8min30 est divisée en plusieurs chapitres reprenant les différents domaines d'activités présents sur le parc. N'hésitez pas à vous en procurer plusieurs exemplaires auprès de Daphné Hembise.

La presse s'est également largement intéressée à l'Aéroropole récemment. En effet, le parc a été pris en exemple du redressement économique wallon dans le journal néerlandophone Het Belang van Limburg ainsi qu'en modèle d'utilisation des fonds européens dans le magazine Investigation sur RTL-TVI.